

Astrida, le 3 Novembre 1951.-

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 2882 /JUST.

ASTRIDA



2283

Objet:

Affaire Joao.-

Monsieur le Substitut,

Comme suite à votre lettre n°2513/R.M.P.
1669/VH. du 23/10/51, j'ai l'honneur de vous faire
parvenir en annexe.

- 1°) les réquisitions à médecin dûment signées par
le Docteur Ducep,
- 2°) le certificat médical définitif relatif à Maria
Uzamushaka,
- 3°) les certificats provisoire et définitif relatifs
à Karangira.
Uzamushaka était marée coutumièrement avec le
nommé Bakare Daniel ~~tr~~availleur, résidant à Usumbura
et n'avait pas d'enfants.

Bakare n'aurait cependant versé que la
somme de 1.000 frs à valoir sur une dot de 2.000 frs
due au nommé Gashegu de la colline Kibabara, père de
la défunte.

L'Officier de Police Judiciaire,
CH. LEES,

Monsieur le Substitut du
Procureur du Roi

à

K I G A L I.